

# La Laire et le Nant de Couchefatte

## ETAT DES LIEUX

### AVANT LE LANCEMENT DU PROGRAMME DE RENATURATION

*Distants de quelques kilomètres, le Nant de Couchefatte et la Laire traversent le sud de la Champagne genevoise avant de rejoindre le Rhône, à l'aval du barrage de Chancy-Pougny. A des degrés divers, les activités humaines ont profondément modifié le fonctionnement naturel de ces cours d'eau. Alors que le Nant de Couchefatte et le Bief du Moulin-de-la-Grave, un affluent de la Laire, ont tous deux été enterrés sur de longs secteurs pour gagner des surfaces cultivables, le cours principal de la Laire a été mieux préservé, protégé par la topographie du vallon.*

#### Le Nant de Couchefatte

Alimenté par des résurgences de la nappe phréatique de la Champagne, le Nant de Couchefatte a été canalisé et enterré dans les années quarante sur la quasi-totalité de son cours pour gagner des terres agricoles. Sur ses 4.8 km de parcours, seuls deux tronçons totalisant 500 m sont restés à l'air libre. La mise sous tuyau a fait disparaître les biotopes riverains, leur faune et leur flore.

Comme le Nant de Couchefatte peine à absorber les crues, divers bâtiments riverains sont régulièrement inondés. De plus, la mise sous tuyau a réduit la capacité d'autoépuration du cours d'eau, altérant ainsi la qualité d'eau. Enfin, le ruisseau est complètement déconnecté du Rhône qu'il rejoint à la hauteur de l'usine hydroélectrique de Chancy-Pougny.

C'est en 2002 que sont lancées les études de renaturation de l'ensemble du Nant de Couchefatte. Huit tronçons sont identifiés, chacun faisant l'objet d'un projet de renaturation spécifique à réaliser par étapes, en fonction de l'accord des propriétaires fonciers concernés.



Vue aérienne du tracé de Nant de Couchefatte.



Vue aérienne de la Laire.

#### La Laire et le Bief du Moulin-de-la-Grave

Au sud du Nant de Couchefatte s'écoule la Laire, une des rivières les plus naturelles et les plus préservées du canton. Depuis sa source sur les reliefs du Mont-de-Sion en France, jusqu'au Rhône où elle se jette, elle s'écoule dans un vallon doté d'une belle variété de milieux naturels, alliant massifs forestiers, falaises érodées, prairies sèches et terrasses alluviales. Grâce à cette multitude d'habitats et à un microclimat chaud, le vallon de la Laire abrite une diversité faunistique et floristique remarquable à l'échelle cantonale, ou même nationale.

La grande variété d'insectes, de batraciens et de reptiles, la présence d'espèces rares comme le crapaud accoucheur ou la couleuvre vipérine confirment la richesse des lieux. Le vallon de la Laire cumule ainsi les distinctions et les statuts de protection, à l'instar du vallon de l'Allondon situé en rive droite du Rhône. Malgré ces diverses protections légales, il subit les impacts des activités humaines.

Implantée au cœur même de la zone alluviale, la place de tir des Raclerets a engendré des corrections de la rivière et la construction de plusieurs protections de berge. Plus en aval, la construction du Pont de Valleiry et des alignements de gabions et d'enrochements jusqu'à l'embouchure du Rhône, ont figé les méandres de la rivière : la dynamique alluviale a quasiment disparu. Ainsi, sans mesures particulières, une grande partie des terrasses alluviales est condamnée à s'embroussailler et à se banaliser.

En outre, les nombreux prélèvements au niveau des piémonts entraînent des débits d'étiage extrêmement faibles. Enfin, des pollutions diverses en provenance de l'agglomération de Viry (Haute-Savoie) péjorent la qualité de l'eau.

Pour y remédier, le contrat de rivière transfrontalier du Genevois prévoit divers projets liés aux aspects qualité et la quantité d'eau sur le territoire français, ainsi que des renaturations sur le tronçon suisse du cours d'eau.

L'ensemble de ces enjeux, associés au plan de gestion du vallon de la Laire en cours de réalisation, ont conduit au lancement de deux projets de renaturation, l'un sur un secteur endigué de la Laire à l'aval du Pont de Valleiry, et l'autre sur le Bief du Moulin-de-la-Grave, un affluent de la Laire long de 3.5 km, enterré sur près de 90 % de son linéaire. Finalement, un troisième projet a été développé pour rendre franchissable le seul obstacle à la migration des poissons dans la Laire.

## Situation 2008, après les travaux de renaturation



### SÉCURITÉ

Grâce aux travaux de renaturation sur le Nant de Couchefatte, l'usine hydroélectrique de Chancy-Pougny et le bâtiment historique du Moulin-Roget sont désormais sécurisés contre les inondations.

En ce qui concerne la ferme de Champendal, les risques d'inondations ont diminué, sans avoir été complètement supprimés.

En effet, c'est seulement après la renaturation

du troisième tronçon, entre Maison Blanche et Le Martinet, que le secteur sera totalement sécurisé.

A la hauteur de la confluence avec la branche provenant de Gennecy, la consolidation de la rive avec des caissons en bois, a permis de protéger une habitation contre une dangereuse érosion du talus.



### BIODIVERSITÉ



Création d'une zone alluviale sur la Laire.

Les gains écologiques et paysagers sont importants. Environ 1,8 km de cours d'eau ont retrouvé un tracé à l'air libre, 1'600 m<sup>2</sup> de plan d'eau ont été creusés et une terrasse alluviale de 1'420 m<sup>2</sup> a été créée.

Les travaux de renaturation viennent ainsi compléter les mesures prises dans vallon de

la Laire par le plan de gestion et celles prises sur le plateau dominant le vallon dans le cadre du réseau agro-environnemental de la Champagne.

Sur le tronçon renaturé de la Laire en aval du Pont de Valleiry, dès les premières crues, la ri-



© C. Schönbacher

Salamandre tachetée.

vière a retrouvé une dynamique impressionnante, changeant de morphologie, déposant des alluvions et créant un bras secondaire. Les milieux pionniers issus du chantier sont en pleine évolution.

Les biotopes annexes ont été rapidement adoptés par des grenouilles rousses et la présence d'un mâle chanteur et d'un têtard de crapaud accoucheur indique une colonisation depuis le site des Raclerets. Des larves de salamandres tachetées ont été trouvées dans une gouille annexe alimentée par la nappe d'accompagnement de la Laire.

Le site renaturé remplit dès lors toutes les conditions requises pour être inclus dans les sites d'importance nationale pour la reproduction des batraciens.

Le maintien d'une partie des gabions a permis

## Le crapaud accoucheur

Le crapaud accoucheur a besoin de terrains meubles et nus pour creuser son terrier, et de zones d'eau calme où les œufs qu'il a portés sur son dos pourront éclore. La suppression des gabions sur la Laire a permis d'agrandir les surfaces favorables à la dernière population de crapauds accoucheurs du canton.



Le Nant de Couchefatte renaturé.

de conserver des zones plus profondes et des caches vitales pour les poissons en période d'étiage. L'observation du site sur plusieurs années permettra d'évaluer l'opportunité de conduire d'autres interventions.

Les poissons peuvent désormais circuler librement dans la Laire et également remonter le Bief du Moulin-de-La-Grave. La vocation piscicole de ce dernier a été restaurée de l'embouchure à la hauteur de la route du Creux-du-Loup. Les plantations riveraines contribuent à rétablir un corridor biologique le long du bief.

Pour Couchefatte, la réalisation des deux premières étapes a déjà apporté un net gain biologique. La végétation est à nouveau diversifiée sur le tronçon ensoleillé longeant la route de Moulin-Roget et, plus en aval, les habitats frais sont favorables à une recolonisation par la salamandre tachetée, déjà présente à proximité dans le vallon de la Laire.



## PAYSAGE, LOISIRS ET PÊCHE

La remise à ciel ouvert de nants et le développement d'une végétation riveraine diversifiée augmentent la valeur paysagère et contribuent à l'extension du réseau «vert» de la Champagne.

Plus particulièrement :

- La remise à ciel ouvert du Nant de Couchefatte valorise les alentours du Moulin-Roget et renforce l'intérêt du site pour les promeneurs. Alors que la rive gauche conserve sa vocation nature, le public est invité à profiter, en rive droite, de l'installation d'un mur-banc de type rustique. La création d'un bassin d'eau permanent au pied du moulin rajoute une valeur paysagère à l'attrait de ce site historique.

- La mise à ciel ouvert du Bief du Moulin de la Grave et la végétation riveraine qui l'accompagne représentent une plus-value paysagère dans un décor vallonné composé de terres agricoles et de bocages.

La renaturation de la Laire en aval du Pont de Valleiry a permis de restaurer un paysage dynamique et pionnier rare dans le canton. Son intérêt pour la nature rivalise aujourd'hui avec celui des Raclerets. Les aménagements



Visite didactique au Moulin Roget.

réalisés dans le cadre nature-paysage-armée (NPA) rendent aujourd'hui compatible l'accueil du public sur ce site avec la préservation de ses richesses naturelles.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact sur la pêche de la renaturation du bief du Moulin-de-la-Grave et des nouveaux mi-

lieux créés dans la Laire pour les populations de truites fario.

Quant au Nant de Couchefatte, son utilisation pour le grossissement de truitelles destinées au repeuplement du Rhône est envisagée.